



COMPTE RENDU CHSCT DU 13 AVRIL 2017

Un CHS-CT, où une fois de plus, **FO Finances 13** a mis l'accent sur les conditions de travail qui se dégradent jour après jour, du fait des suppressions d'emplois, des sous-effectifs, des restructurations incessantes, et cela, dans toutes les directions.

Le budget du CHS-CT 13, cette année encore, se voit amputé d'environ 11 000€ :

- 471 000€ en 2016,
- 460 000€ en 2017.

Pour **FO Finances 13** c'est un réel recul sur tous les fronts.

Ces facteurs se cumulent pour former une conjoncture aggravante et génèrent de plus en plus de souffrance au travail. Les rapports annuels des acteurs de prévention et les résultats de l'observatoire interne s'en font l'écho depuis des années, mais rien n'y fait.

Englués dans un cercle vicieux, les personnels portent un avis très négatif sur toutes ces réformes, et se sentent de plus en plus impuissants face aux rouleaux compresseurs que sont les restructurations, conjuguées aux postes vacants et aux suppressions d'emploi.

Un calendrier des visites de postes et services pour 2017 a été établi. Une délégation sera constituée avec l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail).

Les élus **FO Finances 13** ont insisté, pour que certains postes laissés en souffrance en 2016, fassent l'objet de ces visites.

En ce qui concerne le budget 2017, **FO Finances 13** a fait remarquer au Président de séance que la circulaire de fonctionnement des CHS-CT au « *paragraphe 8 : les crédits* », stipule bien que : « **La dotation spécifique ne doit pas servir aux financements des actions courantes de prévention des risques tels que : rénovation, entretien des bâtiments** », qui sont financés par les directions.

En effet, dans le budget prévisionnel 2017 PAP sont annoncés les points suivants :

- réfection terrasse cantine Borde
- réfection sanitaires différents sites.

Les élus **FO Finances 13** ont rappelé au Président de séance qu'un budget Directionnel était alloué pour ce type de travaux.

Pour FO Finances 13, encore une fois, les compétences sont déportées. Nous demandons donc à voir toutes les factures relatives à ces dépenses.

Le bon fonctionnement d'un CHS-CT passe par des choix, certes, mais par de bons choix.

Malgré les observations faites par les élus **FO Finances 13**, les points du jour étaient trop nombreux : 13 au total, plus les questions diverses.

La présentation du DUERP/PAP 2017 DRFIP et DIRCOFI a reçu un vote négatif à l'unanimité des Organisations Syndicales.

INSEE

Un vote était demandé sur des points d'information sur la réorganisation du SINA.

Les élus FO Finances 13 ont refusé de voter sur des points d'information.

Les Organisations Syndicales présentes ont demandé le report de ce point, et demandent la présence d'experts.

Le point sur le SINA sera revu ultérieurement.

DGFIP

La création des SDE d'Aix et Marseille ont fait l'objet de vifs échanges. Pour le site de St Barnabé les travaux prévus posent un réel problème. **FO Finances 13** n'a pas manqué de rappeler les difficultés que nous rencontrons dans les accueils des SIP du département, faute de quantification exacte des visiteurs sur les sites.

Ne faisons pas la même erreur !!!

Pour Aix, il semblerait que les discussions en Groupe de Travail aient abouties, mais aucun représentant syndical n'a de compte-rendu sur ce sujet.

Des vœux ont été déposés par les élus en CHS-CT et votés à l'unanimité, afin d'obtenir rapidement ces compte-rendus.

Pour les travaux sur Marseille Ste Anne, l'avancement du projet est bien engagé et reçoit l'assentiment du CHS-CT.

DOUANES

Les CHS se suivent et se ressemblent. Une nouvelle fois, l'administration locale considère cette assemblée comme une simple chambre d'enregistrement.

La mise en œuvre des pôles uniques de contrôles (PUC) phase 2, de Port saint Louis et de Marseille-port étaient soumis au vote.

Face à un degré d'avancement disparate et une problématique opérationnelle et immobilière différente sur les deux sites, **FO Finances 13** a tenté auprès du président de séance, un report du vote pour le PUC 2 de Marseille. Malheureusement la hiérarchie douanière marseillaise voulant aller « plus vite que la musique » a refusé, contre toute logique, de répondre favorablement à notre demande.

FO Finances 13 a voté contre.

Regroupement des missions CI au bureau de Draguignan.

FO Finances 13 ne peut se contenter du discours formaté qui a été présenté. Sous couvert du transfert de certaines missions (contrôle EA, négociants, n° UTI, opérateurs BNA), actuellement accomplie au bureau de Toulon vers Draguignan, la direction des douanes gère la crise qu'elle a, elle même, engendrée par le regroupement des guichets du droit annuel de francisation et navigation (DAFN) sur le site toulonnais. Évidemment, le personnel, sur place, n'est pas en nombre suffisant, qu'à cela ne tienne, on recommence, cette fois, la manip. à Draguignan. Se cacher sur une hypothétique efficacité retrouvée est un leurre. Ce jeu des chaises musicales ne fera qu'aggraver la charge de travail des agents.

FO Finances 13 a voté contre.

Section locale **FORCE OUVRIERE** des Bouches-du-Rhône

FO - DRFiP 13 16 rue Borde

Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : www.fo-dgfip-sd.fr/013